



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Février 2011 N°32

NOS RENDEZ-VOUS

Exposition cartophile

Samedi 19 et dimanche 20 mars

En partenariat avec
Le club cartophile de la Mayenne
Et le club philatélique de Laval

Ouverture de la pêche à la truite

Rivières de 1^{ère} catégorie

Samedi 12 mars

Les cartes sont en vente aux lieux habituels

Randonnées pédestres

Organisées par la section randonnée pédestre des FTS

Mercredi 16 février : Courcité

Circuit « le pont aux âniers » – 8km

Rendez vous : Sainte-Suzanne -parking de la croix couverte (camping) 13h30

Plan d'eau de Courcité 14h15

Petit circuit : Évron circuit des fours à chaux

Rendez vous au parking de SuperU d'Évron à 14h

Mercredi 02 mars : Montsûrs

La vallée de la Jouanne – 10 km

Rendez vous :

13h30 : Sainte-Suzanne-parking de la Croix Couverte

14h15 : plan d'eau de Montsûrs

Petit circuit : Montsûrs

circuit de l'arboretum

Mêmes horaires que grand circuit

Association « Musiques pour tous »

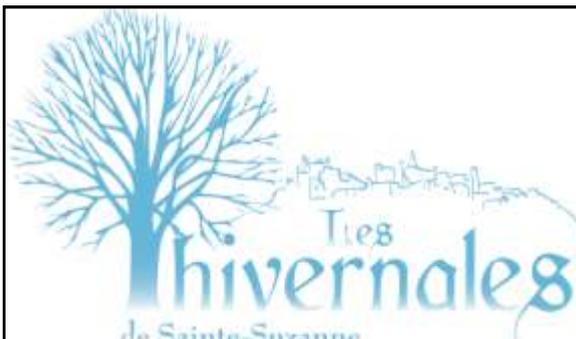
Concert de piano Franz Liszt

Avec Claire et Christian FOISON

Dimanche 6 mars à 16 heures

Salle socioculturelle Maxime Létard

(Entrée libre)

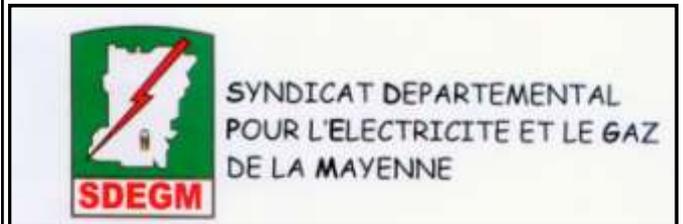


AMÉNAGEMENT DE LA PLACE AMBROISE DE LORÉ

L'aménagement de la place est en cours d'études. Dans un premier temps le SDEGM va commencer, début avril, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur l'ensemble de la place et de la rue du Champatoire.

Il en sera de même pour l'éclairage public. Le projet prévoit l'éclairage de la totalité de la place et de la rue du Champatoire.

L'essentiel du coût des travaux sera assumé par le SDEGM.



Dans un deuxième temps nous réaliserons l'aménagement de la place A. de Loré pour y rationaliser le stationnement et l'embellir.

Le projet devrait être présenté lors d'une réunion publique en mars.

En tout état de cause l'objectif est de terminer les travaux pour la 1^{ère} quinzaine de juin.

Par ailleurs, il est étudié la possibilité d'augmenter la capacité du parking de la Butte-Verte et d'aménager le terrain du Pôle Santé Ambroise Paré pour le stationnement des riverains.

L'aménagement du parking des Charrières (en face du cimetière), devrait normalement commencer en septembre si le budget nous le permet.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2011

Un public nombreux a assisté, samedi 8 janvier, à la cérémonie des vœux de la municipalité dans la salle Fernand Bourdin.

Roland GAILLARD, premier adjoint, au nom de l'équipe municipale, a présenté ses vœux à Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire de Sainte-Suzanne. Il a ensuite détaillé l'ensemble des réalisations communales et intercommunales de l'année 2010.

C'est ensuite Jean-Pierre MORTEVEILLE qui a offert ses vœux aux habitants de la commune ; il a ensuite présenté l'ensemble des projets pour l'année 2011.

Que s'est-il passé en 2010 ?

L'année 2010 a été marquée par un événement majeur, l'intronisation de la commune dans le cercle très fermé des PBVF.

Aboutissement des procédures administratives pour la rénovation et l'agrandissement de la Résidence du Petit Rocher

ANIMATIONS organisées par ou en collaboration avec Médiéville53:

- « Les Maîtres du pain »
- « La Fête du timbre »
- Vide greniers
- Course aux œufs de Pâques
- Festival rock « Bock'son »
- Fête de la Musique
- Marché de brocanteurs
- Marché de Noël
- Tour de France VTT 10 juin 2010
- Loto Médiéville53



AUTRES ANIMATIONS:

- « PLANETE EN FÊTE »
- Vide greniers organisé par Fatal'anim
- Marché de Pâques à La Ferté-Clairbois
- Manifestations organisées par les associations suzannaises. (Harmonie de Ste-Suzanne, FTS...)

EXPOSITIONS :

- « Chouans & Républicains » MUSÉE DE L'AUDITOIRE ;
- « Les cent ans de la carte Michelin »
- « Nature en fête » d'Alain et Sophie De Bourgues au CIAP (Bergerie)
- Exposition de photos de JL TRASSARD
- Exposition FOUQUET de la VARENNE (C.I.A.P. avec le Musée de l'auditoire)
- Exposition «la buée» au Musée du jouet dans le cadre des Nuits de la Mayenne(Les lavoirs)
- Exposition de photos argentiques et numériques de SAINTE-SUZANNE (P. LÉPINE, R. GAILLARD)

MUSIQUE :

- Service culturel du SVET : « DOBET GNAHORÉ »,
- Chorales des « Cantonales »
- Harmonie: concert de printemps avec l'harmonie de Chouzé Sur Loire (37), Fête de la musique, Planète en fête (avec les 3 harmonies des Coëvrons), Concert du 13 juillet, concert de Ste-Cécile
- Participation de la Banda'Suzanne au festival européen des Bandas à CONDOM (Gers) : Lune de bronze Animations de nuit
- *Adieu à Rémy BARRIER Président de l'Harmonie de Sainte- Suzanne de 2007 à 2009, qui s'est éteint le soir même de la Fête de la Musique de Sainte- Suzanne.*
- Concert Borsarello / Les As des Piques
- Concert Volubilis
- Concerts Musiques pour tous
- Concerts à l'église
- Concerts au CIAP

THEÂTRE :

- Les nuits de la Mayenne
- Le Lavoir ; **Fête de la Rivière**
- La Flûte enchantée
- SVET : spectacle « Le 6ème jour ».

MUSEES :

- CIAP,
- Musée de l'Auditoire,
- Musée du Jouet et de la plaque émaillée.

TRAVAUX :

- Enfouissement des réseaux (SDEGM) + un nouveau transformateur à la Rivière (ERDF)
- Réfection du CR57 (CCEC)
- Travaux de voirie à la Taconnière
- Réfection des toilettes publiques
- Aménagement de « la Poterne »
- Travaux de réfection des rues de la Cité (J. de Bueil, Dorée, Grenier à sel) : enfouissement eaux pluviales, pavage, fleurissement
- Mise en place d'un 2^{ème} conteneur enterré Square de Sulzheim (SVET)
- Nouveaux aménagements au cimetière (murets, colombarium, jardin du souvenir)
- Aménagement du local place A. de Loré (ancien foyer des jeunes) destiné à la restauration rapide
- Travaux de réfection de la rue des Coëvrons



TRAVAUX PAR D'AUTRES OPÉRATEURS

- Réfection des deux canons 105 Schneider (monument aux morts)
- Réfection du bureau de poste
- CIAP : réalisation de 3 places de stationnement pour handicapés
- Barrages sur l'Erve : Le Commissaire enquêteur a émis « *un avis défavorable à la demande d'intérêt général et d'autorisation de réaliser les travaux présentés par le syndicat du Bassin de l'Erve* ».
- Renaturation du plan d'eau et suppression de la buse du barrage
- Nouvelle passerelle « BONIN » et aménagement du chemin des Dames
- Renforcement réseau électrique à l'ancienne gendarmerie
- Réfection de nombreux bâtiments privés en particulier l'ancienne tannerie du Gohard

TOURISME LABELS :

- Diplôme d'honneur pour la restauration, la réutilisation et la mise en valeur du manoir de la Butte Verte, au 21^{ème} concours des municipalités organisé au niveau national par la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France
- **SAINTE-SUZANNE LABELLISÉ « UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE »**
- Passage TV sur FR3 et TF1, Radio : Europe 1 et France Bleu, PQR, Journaux nationaux
- **AIDE DES BÉNÉVOLES :** Médiéville et autres Associations, Blandouet...
 - Débroussaillage du chemin de l'Aubépin et de la Poterne (pentes nord)
 - Création d'un jardin médiéval sur le site de l'ancienne salle paroissiale
 - Un nouveau dépliant touristique conçu et financé par l'Association Médiéville 53
 - De nouveaux sites touristiques internet : ste-suzanne.fr et coevrons-tourisme.com
 - Plus de 100 000 visiteurs pour le site ste-suzanne.com (104 973 en 2010, 64545 en 2009, 44659 en 2008)

VIE LOCALE :

- SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) dirigé depuis le 2/1/2010 par le lieutenant-colonel Stéphane MORIN: Lundi 18/1/2010 visite à Ste-Suzanne
- 8 mai : première Cérémonie commémorative conjointe du 8 mai 1945 (victoire des alliés sur les nazis et fin de la seconde guerre mondiale) et du 9 mai 1950 (discours fondateur de l'Europe par Robert Schuman, fête de l'Europe).
- Départ de la directrice de l'école Ste-Marie Estelle GOHIER.
- Séjour des jeunes à Sulzheim du 4 au 11 juillet, rencontre des élus avec le Président de la Communauté de Communes de Wörrstadt
- Piscine : bonne saison , surtout grâce à un excellent mois de juillet. 6348 entrées (5909 en 2009 et 4575 en 2008) dont 2137 dues au VVF.
- Un boulet de canon du Moyen Âge retrouvé à Ste-Suzanne par Joseph Papion
- Daniel LAMY, créateur de la Société « Gyro-Mobile » lance les gyropodes.
- Opération « BOOKCROSSING » (livres voyageurs) organisée par les bibliothèques des Coëvrons.
- Réunion publique de la Municipalité le 4 Octobre.
- Achat par la Commune du Café des Tours et signature du compromis de vente
- Achat d'un bâtiment pour l'installation d'un nouveau commerce (savonnerie..) dans la cité.
- Suspension du projet de création d'une nouvelle école Ste-Marie.I
- Installation de deux professionnels dont l'activité est liée aux chevaux

BILAN DÉMOGRAPHIQUE 2010

Population légale officielle INSEE à compter du 1er janvier 2008 (NB : le recensement a été effectué en 2005) :

Population municipale: 962, Population comptée à part: 23, soit : Population totale: 985 (+13 habitants) **NB : Le prochain recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011.**

Les nouveaux résidents à Sainte-Suzanne sont invités à se présenter à la mairie afin de réactualiser les différentes pièces administratives (changement d'adresse) et éventuellement s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

Bilan 2007 : Naissances : 9, Mariages : 4, Décès : 12

Bilan 2008 : Naissances : 8, Mariages : 9, Décès : 7

Bilan 2009 : Naissances : 4, Mariages : 7, Décès : 11

Bilan 2010 : Naissances : 10 (+ 150 % par rapport à 2009), Mariages : 11 (+ 57%), Décès : 13 (+18%)

Naissances 2010 (8 filles, 2 garçons) :

1. Thaïs FONTAINE, née le 26 janvier 2010, "22 rue des Coëvrons",
2. Tatiana LECHAT, née le 8 février 2010, "Les Chauvinières"
3. Kostia LEGEAY, né le 1er avril 2010, "les Chemins"
4. Capucine LAMBERT, née le 19 juin 2010, "5, place Ambroise de Loré"
5. Blanche DEROUET, née le 9 juillet 2010, "2 bis, rue des Charrières"
6. Laly LOTTIN, née le 17 juillet 2010, "Les basses Sérardières"
7. Lilou GUILLOIS, née le 31 août 2010, "Les Erves"
8. Gladisse PAILLER-MIGNON, née le 23 octobre 2010, "Le Gros-Chêne"
9. Julia FEURPRIER, née le 17 novembre 2010, "rue de la Taconnière"
10. Noé PATOUT, né le 10 décembre 2010, "rue de la Taconnière"

Mariages 2010 :

1. Matthieu JOUSSE et Annabelle MÉNARD, le 17 avril 2010, "2 rue de la croix rouge"
2. Pascal BRICHET et Morgan RICHARD, le 5 juin 2010, "29 bis, rue du camp des Anglais"
3. Jean-Michel BULÉON et Laetitia MATRION, le 26 juin 2010, "1, impasse du cruchet"
4. Nicolas CHRÉTIEN et Marie-Hélène KAR, le 17 juillet 2010, "4, rue de la croix rouge"
5. Tugdual DROGOU et Eibhlin NI DHUIGNEAIN, le 23 juillet 2010, "9 place Ambroise de Loré"
6. Nicolas DEVILLY et Charline CONILLEAU, le 7 août 2010, "12 route de Montsûrs"
7. Sébastien CHARLOT et Emilie LEMIÈRE, le 21 août 2010, "Chemin de la Madeleine"
8. Vincent ROIG et Amélie CLAIRENBEAUD, le 28 août 2010, "16, rue du Pont d'Erve"
9. Sébastien GAUTTIER et Marina FILOCHE, le 4 Septembre 2010, "6, route de Montsûrs"
10. Jimmy GASTON et Claire BEAUPIED, le 11 Septembre 2010, "4, rue de la Taconnière"
11. Walid BENMANSOUR et Audrey DUPUIS, le 18 Septembre 2010, "1, la Housserie"

Décès 2010 (7 hommes, 6 femmes ; moyenne d'âge des personnes décédées : 81 ans , 79,4 ans pour les hommes et 83,5 ans pour les femmes ;10 sur 13 sont décédés hors de Sainte-Suzanne) :

1. Bertrand GOURNAY, 59 ans, décédé le 26 janvier 2010, "16 route de Montsûrs"
2. Jeannine QUIVAUX Vve LAMOINE, 83 ans, décédée le 9 mars 2010, "EHPAD 6 rue du Petit-Rocher"
3. Robert HEURTEBIZE, 75 ans, décédé à Laval le 27 mars 2010, "EHPAD 6 rue du Petit-Rocher"
4. Lydia VENTIMIGLIA, 93 ans, décédée le 11 avril 2010, "EHPAD 6 rue du Petit-Rocher"
5. Marcel UZU, 79 ans, décédé à Laval le 3 mai 2010, "EHPAD 6 rue du Petit-Rocher"
6. Françoise LEMARIOUX ép. HEURTEBIZE, 65 ans, décédée à Paris 10e Arrondissement le 3 mai 2010, "5 rue de la Rivière"
7. Roger CORMIER, 81 ans, décédé à Laval le 16 mai 2010, "12 route de Montsûrs"
8. Paul DÉZÉLÉ, 92 ans, décédé à Évron le 5 juillet 2010, "4 rue de la Libération"
9. Geneviève BRUNET Vve THOMAS, 90 ans, décédée à Laval le 23 juillet 2010, "25 rue du Camp des Anglais"
10. Constance BELLAYER Vve CAMUS, 86 ans, décédée à Laval le 20 octobre 2010, "EHPAD 6, rue du Petit-Rocher"
11. Paul COCAIN, 87 ans, décédé à Laval le 18 novembre 2010, "7 rue du Petit-Rocher"
12. Pierre D'HOMMÉE, 83 ans, décédé à Laval le 15 décembre 2010, "1, rue du Pressoir"
13. Suzanne MARTEAU ép. GESBERT, 84 ans, décédée à Mayenne le 13 décembre 2010, "16 rue Perrine-Dugué"

INFOS CCEC

Reprise des « mercredis après midi »

Les « mercredis après midi » ont repris mercredi 26 janvier.

Les activités des mercredis après midi proposées par le service « enfance jeunesse » de la Communauté de Communes d'Erve et Charnie s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans. Elles leur permettent de pratiquer des activités inhabituelles de 14h à 17h.

Le programme pour les mois à venir :

Mercredi 2 février : Jeux de société à la salle socioculturelle de Sainte-Suzanne

Mercredi 9 février : Activités manuelles à Vaiges (cantine municipale)

Mercredi 16 février : Mardi gras à la cantine municipale de Sainte-Suzanne

Mercredi 23 février : Sortie au musée des sciences de Laval

Mercredi 16 mars : Activités manuelles au Pôle enfance de Vaiges

Mercredi 23 mars : Activités sportives à Sainte-Suzanne (salle socioculturelle)

Mercredi 30 mars : Sortie au monde des « p'tits loups » à Laval.

Tarif suivant le quotient familial :

- De 2,65€ à 3,85€ pour les activités

- De 10€ à 12€ pour les sorties

Renseignements et inscriptions au 02 43 01 08 01 ou au 02 43 01 08 02

INSEE : ÉTUDE STATISTIQUE

Étude statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, triés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquêtrice prendra contact avec les enquêtés. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Si vous faites partie des personnes enquêtées, Il vous est demandé de réserver le meilleur accueil à la personne enquêtrice.



ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne
53600 ÉVRON
tél. 02 43 01 36 74 - Fax. 02 43 37 28 32



Hôtel Beauséjour
Bar-Restaurant

Stéphane HUCHET

4-6 rue de la Libération
53270 Sainte-Suzanne
Tel.: 02 43 01 40 31
Fax: 02 43 01 46 21

DEUX ZONES « 30 » À SAINTE-SUZANNE

Un petit retour en arrière :

Délibération du Conseil Municipal de Sainte-Suzanne

Séance du 4 mai 1936

Président : Monsieur MORTEVEILLE Pierre (Grand-père de Jean-Pierre MORTEVEILLE)

« Pour répondre à la demande de Monsieur le Préfet, le maire prendra un arrêté limitant la vitesse horaire des véhicules automobiles dans la traversée de Sainte-Suzanne à trente kilomètres. »

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

La définition officielle est donnée par l'article R110-2 de Code de la Route. :
« Zone 30 : section ou ensemble des sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

Cette notion a été introduite dans le code de la route par le décret du 29 novembre 1990. Un bilan satisfaisant en a été fait en 2000, incitant à un fort développement des zones 30 voire une extension à des centres-villes entiers.

Le concept a évolué depuis le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 introduisant notamment les zones de rencontre, et modifiant le statut des aires piétonnes.

Ce type d'aménagement de la voirie, en obligeant les véhicules à circuler à une vitesse très modérée, est destiné à rendre plus sûrs les déplacements des piétons et à favoriser la mixité du trafic entre cyclistes, automobilistes, transports en commun, et exceptionnellement les véhicules de transit.

Il s'accompagne d'aménagements destinés à « casser » la vitesse des véhicules motorisés : ralentisseurs, rétrécissements de la chaussée, revêtement d'une couleur différente, etc.

Ces éléments sont associés à une signalisation spécifique

Il ne devrait pas y avoir de marquage au sol, ni de délimitation de voies de circulation, ni de passages piétons, ce qui permet aux piétons de traverser où ils le souhaitent.

Le décret du 30 juillet 2008 stipule également qu'en zone 30, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Par ailleurs, le CERTU recommande la priorité à droite comme règle de base, ce qui réduit le nombre de panneaux et incite les usagers à la prudence, donc à rouler à vitesse apaisée.

Deux zones 30 à Sainte-Suzanne

Depuis la réfection de la rue des Coëvrons (route d'Évron), une zone 30 vient d'être instaurée dans l'agglomération suzannaise. **Une seconde va voir le jour pour l'ensemble du quartier de la Rivière.**

À l'intérieur de cette zone :

La vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 km/h.

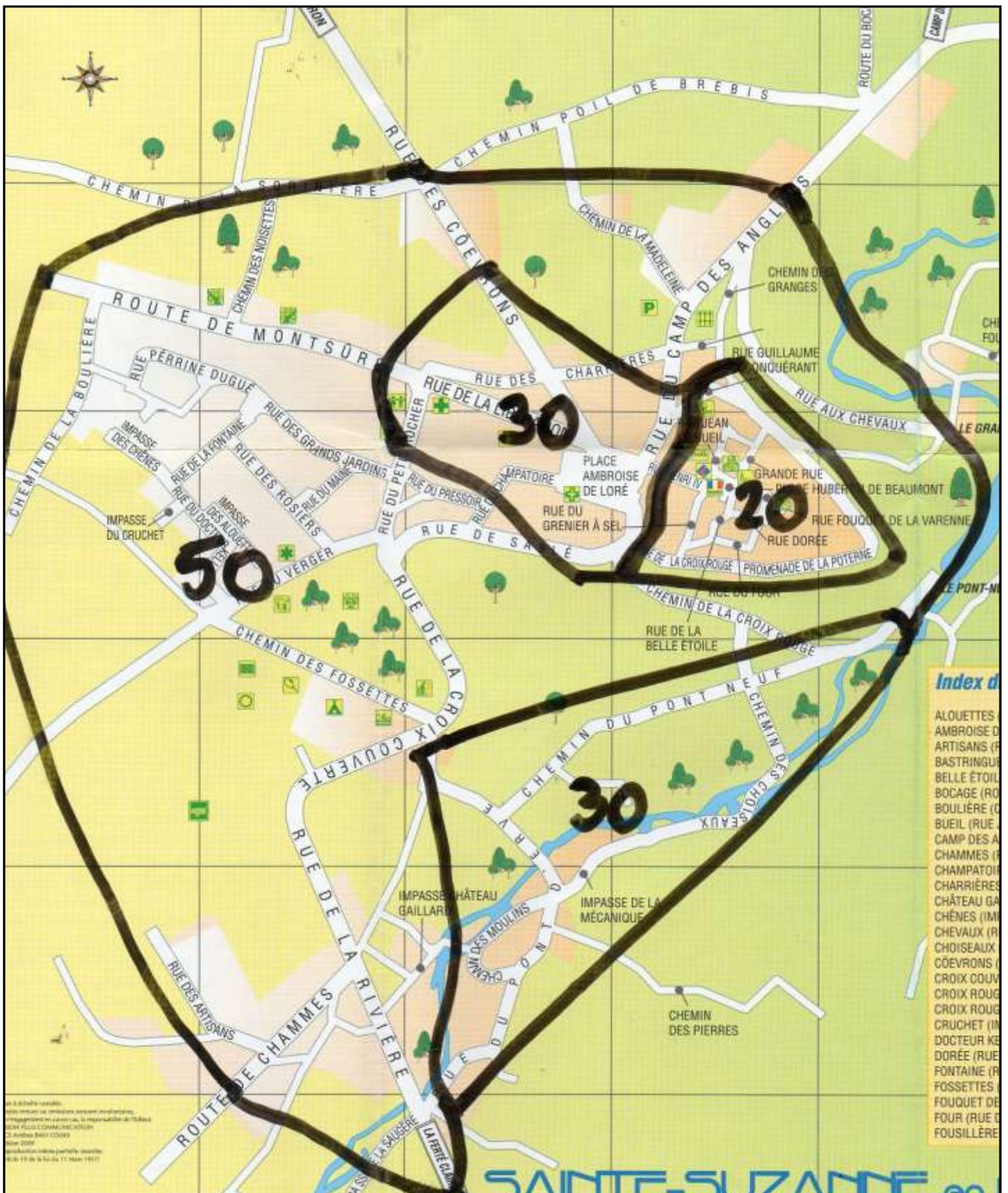
À chacune des intersections, la priorité est à droite. (Absence de panneau « stop »)

En application du Code de la route, il est interdit de stationner sur un trottoir, même devant l'entrée de garage de sa propre habitation. Un trottoir de 1,40m de large doit être laissé libre pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

La Place Ambroise de Loré est intégralement incluse dans le périmètre « zone 30 ». La Cité médiévale tout entière est maintenue en « zone de rencontre » limitée à 20 km/h.



Habitants de Sainte-Suzanne, soyons vigilants, soyons prudents ; l'instauration d'une zone « 30 » dans notre commune bouleverse nos habitudes, nos comportements. Agissons en bons citoyens.



Il reste encore des stops dans la ZONE 30. Normalement nous aurions pu attendre la pose de la totalité de la signalétique pour matérialiser la zone 30, mais compte tenu des travaux de la rue des Coëvrons il nous a semblé dangereux de ne pas signaler aux suzannais le changement de priorité au carrefour de cette rue avec la rue de la Libération. En effet la signalétique au sol n'est pas encore matérialisée pour des raisons techniques à chaque entrée de zone 30. De plus il nous est apparu dangereux de supprimer tous les stops sans une campagne d'information tant cela serait risqué à certains endroits (Rue du camps des anglais et rue guillaume le Conquérant par exemple..) Par ailleurs il ne suffit pas de supprimer les stops concernés, il faut dans certains cas modifier la signalisation existante et donc attendre la livraison des panneaux correspondants. Nous sommes donc dans une phase de transition d'autant plus que nous sommes en négociation avec le Conseil Général pour supprimer la circulation dans les deux sens rue de la Libération pour les poids lourds de plus de 7,5 t. Par ailleurs nous avons modifié l'implantation de la Zone 30 en fonction de propositions judicieuses de plusieurs suzannais.

LES VŒUX DE LA CCEC

Les vœux de la CCEC ont été cette année prononcés à Saint-Léger. Devant une salle comble Jean-Pierre MORTEVEILLE a notamment fait le point de l'état d'avancement de la Grande Communauté de Communes.



Les Maires de la Communauté de Communes

MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Samedi 8 janvier, lors de la cérémonie des vœux, Brigitte BIZEUL, actuellement adjoint administratif territorial principal à la mairie de Sainte-Suzanne a reçu de Monsieur Jean-Pierre MORTEVEILLE, maire, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale qui vient récompenser 20 années (médaille d'argent) au service des collectivités territoriales.

D'abord agent administratif au syndicat mixte de la Mayenne angevine en 1990, Brigitte BIZEUL a travaillé à Château Gontier puis à la Roche aux Fées (35). C'est en 2002 qu'elle est arrivée à la mairie de Sainte-Suzanne.





NOUVELLES MENACES : LE FRELON ASIATIQUE, L'AMBROISIE

Alors que nos campagnes subissent des dégâts par des déprédateurs connus (Rongeurs Aquatiques Nuisibles, Renards, Taupes, Corvidés, Pigeons...), de nouveaux organismes viennent concurrencer notre faune locale et perturber l'équilibre écologique local.



Le Frelon Asiatique

A l'heure actuelle, **un nid a été détruit** à Arquenay et des individus ont été détectés à Mée. Seul, le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le « nôtre », mais on a pu répertorier des **attaques collectives** à l'approche de ses nids. La **vitesse du dard étant plus rapide**, il peut transpercer plus facilement nos vêtements et même les combinaisons de pompiers. La FDGDON 53 dispose pour intervenir en sécurité, d'une combinaison « frelon asiatique ». Le frelon asiatique se nourrit de pollinisateurs (il y trouve une source de protéines). Sont nombreuses notamment ses **attaques sur les abeilles**. Pour illustration des dégâts : 5 frelons asiatiques devant une ruche provoquent très rapidement la fin de la ruche car les abeilles délaissent leurs activités au profit de la défense

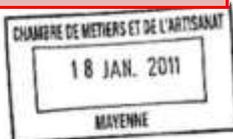
de la ruche, elles ne produisent plus de miel et ne se nourrissent plus, elles ne s'occupent plus de leurs larves, la ruche est affaiblie et plus sensible aux maladies qui s'installent... En Asie, les abeilles arrivent à se défendre. Mais face à ce nouvel arrivant, celles de nos régions ne trouvent pas de stratégie efficace pour s'en prémunir. Et pour l'**environnement**, quelles sont les **menaces**? Au vu de sa récente implantation, des études ont été menées, mais il faudrait plus de recul pour pouvoir prouver certaines craintes. Car une question se pose malgré tout : face à cet insecte, qu'advient-il du processus naturel de la pollinisation ? Quels sont les risques à terme sur la biodiversité et notre environnement ?

DISTRIBUTEUR DE BILLETTS



Le Président du Directoire

2	SG	
3	DET	
4	Gen	
5	UFC	
6	JOB	
7	INA	
8		
9		



0 7688

Monsieur Michel GOUGEON
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne
CMA de la Mayenne
39, quai Gambetta - B.P. 30227
53002 Laval Cedex

Paris, le 17 JAN. 2011

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 22 décembre 2010, vous m'avez interrogé sur la possibilité d'implanter un guichet automatique de banque au sein du bureau de Poste de Sainte-Suzanne.

Je vous remercie de manifester ainsi votre intérêt pour le renforcement de la présence du Groupe La Poste sur votre territoire.

Une demande d'installation concernant la commune de Sainte-Suzanne est déjà en cours d'instruction. Une réponse vous sera transmise dans les plus brefs délais, nous réunissons à l'heure actuelle toutes les informations nécessaires à notre prise de décision.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

La Banque Postale - Société Anonyme à Direction et Conseil de Surveillance au capital de 7 342 614 000 euros
Siège social et adresse postale : 121, rue de Valenciennes - 75013 Paris Cedex 18
Siège Social : Le Chesnay - 36, Avenue de Gallieni - 91133 Evry-sur-Seine Cedex - Téléphone 01 37 13 80 00
SIRET: 542 100 543 - Code APE: 6474Z - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 476

M. L.
Patrick WERNER

L'Ambroisie

Les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives, vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. Le



diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable de transporter du pollen (jusqu'à 100 km de rayon !). Bien implantée en Rhône-Alpes, 12 % de la population est allergique, entraînant des dépenses colossales pour la **santé publique**. Sa faible exigence, sa bonne résistance à la sécheresse et sa rusticité font qu'elle **colonise rapidement** zones cultivées et non cultivées. L'augmentation des présences isolées, dans des régions non envahies par l'ambroisie, s'explique souvent par l'**apport de graines** dans des sacs de semences (tournesol) ou nourriture pour oiseaux. Depuis 2009, son existence a été décelée, en Sarthe, à moins de 10 km de nos **limites départementales**.

Lorsque Victor Hugo parlait de Sainte-Suzanne....

Il est bien connu que Victor Hugo, de retour de Bretagne, est passé par Jublains, dont il a visité les ruines avec une jeune femme « *qui lui montra les vestiges romains....et beaucoup de sa personne...* ». Mais on sait moins qu'il parle, dans sa correspondance de 1836, de notre village. Voici les extraits d'une lettre écrite de Saint-Malo à Louis Boulanger : Il parle tout d'abord de Fougères, de Lassay, décrit le château rongé de verdure, les tours, les vieux murs, les pignons dentelés, puis il ajoute :

« *Eh bien, il y a dix villes comme cela en Bretagne, Vitré, **Sainte-Suzanne**, Mayenne, Dinan, Lamballe, etc... et quand vous dites aux stupides bourgeois, qui sont les punaises de ces magnifiques logis, quand vous leur dites que **leur ville est belle, charmante, admirable**, ils ouvrent d'énormes yeux bêtes et vous prennent pour un fou...* »

On reconnaît là la fougue et les envolées lyriques chères à Hugo qui nous situait en Bretagne, et non dans le Maine.

Une autre lettre, partie de Coutances le 28 juin 1836, et envoyée à Adèle, fait état de ses rencontres dans le coupé dans lequel il voyageait :

« *Voici ma plus récente aventure : De Saint-Malo, d'où était ma dernière lettre, je suis allé à Châteauneuf. Il y avait, dans ce qu'ils avaient la bonté d'appeler le coupé de la patache, trois humains, un sous-lieutenant en garnison de campement à Châteauneuf, une jeune fille d'une mise bizarrement simple et grave, et puis moi. Je dis à la demoiselle : « **Mademoiselle, désirez-vous que je lève cette glace ?** » Elle me répond, avec une voix très douce et un léger accent anglais ou allemand : « **Comme tu voudras** ». De quoi le sous-lieutenant demeura grandement ébahi et scandalisé. C'était une façon de quakeresse (1) **qui s'en allait faire son éducation à Sainte-Suzanne**. Elle a continué sa route avec nous, tutoyant avec modestie l'officier qui avait fini par s'appivoiser, et moi qui voit tout d'un œil philosophique. Elle a dîné une fois à table d'hôte avec nous ; puis à l'embranchement de la route de Vitré, elle a*

rencontré une autre patache poivrée de poussière qui l'a emportée en boitant. »

quakeresse : membre d'un mouvement religieux important, fondé par un jeune cordonnier anglais, George Fox, en réaction contre l'église anglicane, et répandu surtout aux Etats-Unis

A cette époque le château de Sainte-Suzanne appartenait au Baron de Damas, qui fut ministre de la guerre, puis ministre des Affaires étrangères. Cette demoiselle allait-elle au château pour devenir préceptrice ? Victor Hugo parlant de Sainte-Suzanne y est-il passé ? Rien n'autorise à l'affirmer : il a pu simplement en entendre parler lorsqu'il était à Jublains et à Mayenne. Ou bien aurait-il eu le temps de faire une courte escapade à partir de Jublains ? Le dessin ci-dessus représente le château de Lassay, « croqué » par Victor Hugo le 20 juin 1836. Quel dommage qu'il n'ait pas dessiné les ruines de Sainte-Suzanne....



Plus beaux villages de France

En 2010, Sainte-Suzanne a été retenu parmi les 155 « Plus Beaux Villages de France ».

Les 24 et 25 juin prochain, Sainte-Suzanne accueillera la Commission qualité des plus beaux villages de France.

Cette commission comprend 30 personnes, maires et experts des Plus beaux villages de France. Cette commission étudiera les nouvelles candidatures et désignera éventuellement les communes lauréates pour 2011.

La charte qualité intronisant officiellement Sainte-Suzanne sera signée à cette occasion.

Par ailleurs, ce même vendredi 24 juin aura lieu l'inauguration officielle du VVF -village rénové et du pôle santé Ambroise Paré (Place Ambroise de Loré).

Enfin, la fête de la musique, avec entre autres la participation de la banda suzanne, clôturera cette journée exceptionnelle.



Relais assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles de la Communauté de Communes Erve et Charnie fonctionne sur 4 sites : **Sainte-Suzanne**, salle socio culturelle, les jeudis 24 février et 17 mars.

Thorigné, salle des fêtes, les mardis 15 février et 22 mars.

Torcé-Viviers en Charnie, salle annexe de la mairie, les vendredis 11 et 25 février, 18 mars et 1^{er} avril.

Vaiges, pôle enfance, les vendredis 18 février, 25 mars et 8 avril.

Les sorties :

Balade des moulins : jeudi 31 mars.

Parcours nature aux grottes de Saulges : mardi 5 avril.

A la découverte des sangliers : jeudi 14 avril.

Soirée débat :

L'autorité et le partage entre enfants avec Valentine LARDEAU, psychologue : mardi 19 avril, 20 heures au pôle enfance de Vaiges.

Renseignements :

Tél : 02 43 01 44 27 ou 06 31 70 28 70

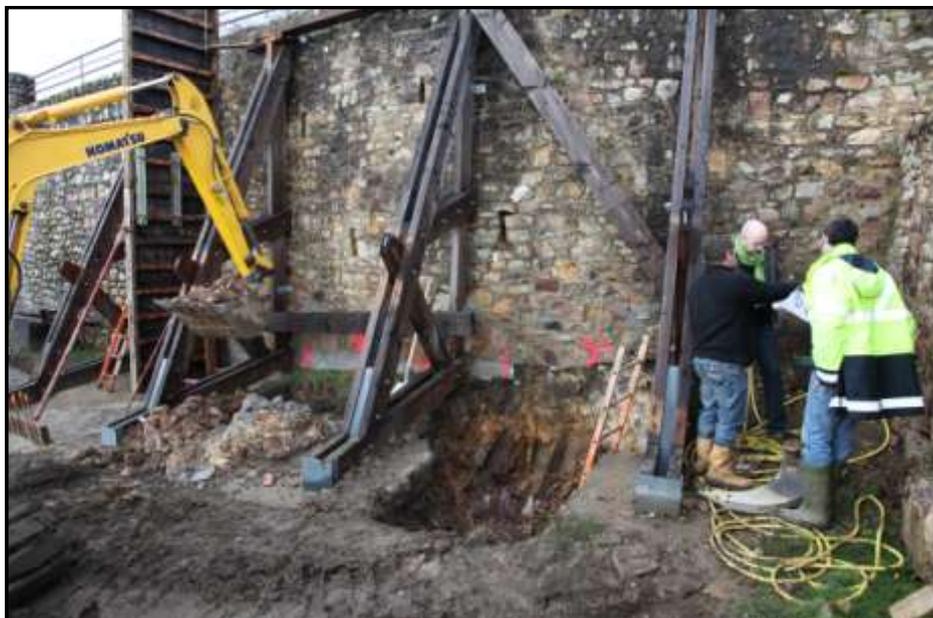
E-mail : ram@erve-charnie.fr

Nouvelle mise en place d'une déviation à Sainte-Suzanne

Des travaux de consolidation des murs de soutènement de la chaussée au niveau des virages route de Sablé sont en cours de réalisation. Ces murs, d'une hauteur de cinq mètres, présentent en certains endroits des fissures importantes. Les contreforts en bois provisoirement installés vont être remplacés par 3 contreforts en béton recouverts d'un parement en pierres.

Ces travaux dont le maître d'ouvrage est le Conseil Général de la Mayenne, sont réalisés par l'entreprise HUAULT de Mayenne ; ils seront exécutés en plusieurs phases et devraient se terminer courant février.

Pendant une partie de ces travaux, la route de Sablé à la sortie de Sainte-Suzanne est interdite à la circulation dans les deux sens ; une déviation est mise en place par la rue de la Libération et la rue du Petit Rocher.



ASSOCIATION « MUSIQUES POUR TOUS »

Concert de piano

Le dimanche 6 mars, à 16 heures, salle socioculturelle Maxime Létard, « **Musiques pour tous** » vous invite à assister au concert d'ouverture de ses manifestations musicales pour 2011.

Cette année est particulièrement importante car l'association fête le 10^{ème} anniversaire de sa création. En effet, étalées de mars à septembre, 6 présentations sont programmées à Sainte-Suzanne dont 2 avec orchestre symphonique. Deux autres concerts sont prévus à Jublains et à Mayenne.



Le concert d'ouverture est assuré par **Claire et Christian FOISON**, pianistes. De retour du Japon, ils nous offriront un programme de musique romantique et impressionniste qu'ils viendront juste de produire à Tokyo. Ils joueront pour nous, tour à tour puis ensemble, à 4 mains, des œuvres de CHOPIN, LISZT, RAVEL, DEBUSSY, BIZET.

Pour ce concert, l'entrée est libre.

UNE ARCHITECTE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Vous avez un projet de rénovation de votre maison (*construction, modification extérieure, changement des menuiseries, panneaux photovoltaïques, etc...*) ?

Sainte-Suzanne est une « Petite Cité de Caractère » labellisée parmi « les Plus Beaux Villages de France » et soumise à une zone de protection de l'urbanisme et du paysage (ZPPAUP).

Pour vous permettre d'avancer dans la réalisation de ce projet, prenez **gratuitement** un avis et des conseils auprès de l'Architecte délégué par les Petites Cités de Caractères de la Mayenne, pour donner toute chance à votre projet d'être agréé rapidement par l'Architecte des Bâtiments de France.

Une matinée par mois, vous pouvez rencontrer (sur RDV)

Madame Séverine JEANNEAU, Architecte déléguée auprès du CAUE 53 (une association départementale au service de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale), qui examinera votre projet avec vous.

Voici les dates de présence de Madame Séverine JEANNEAU à Sainte-Suzanne au cours des prochains mois.

1^{er} février 2011
1^{er} mars 2011
5 avril 2011
3 mai 2011
31 mai 2011
28 juin 2011
26 juillet 2011

Pour prendre rendez vous, appelez :

Mairie de Sainte-Suzanne au 02 43 01 40 10
CAUE 53 au 02 43 56 41 79

Vivons l'exception !

Harmonie de l'architecture et des paysages, entrez dans Les Plus Beaux Villages de France et découvrez un patrimoine d'exception aux charmes singuliers. Un profond sentiment d'évasion anime nos bourgs, véritables joyaux tournés vers l'avenir.

- plus de 150 villages classés
- un guide touristique, une carte routière, des séjours à thèmes

www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org